

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION /
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
ÉTAT FINANCIERS VÉRIFIÉS**

**FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

Independent Auditors' Report / Rapport des vérificateurs indépendants

Statement of Financial Position / État de la situation financière

Statement of Operations / État des opérations

Statement of Changes in Net Assets / État de l'évolution de l'actif net

Statement of Cash Flows / État des flux de trésorerie

Notes to Financial Statements / Notes accompagnant les état financiers

**INDEPENDENT AUDITORS' REPORT****RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
INDÉPENDANTS**

To the Members,
Canadian Lacrosse Foundation

Aux membres de
la Fondation canadienne de crosse

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of Canadian Lacrosse Foundation, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2024, and the statements of changes in net assets and operations for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material aspects, the financial position of Canadian Lacrosse Foundation as at March 31, 2024 and the results of its operations and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are described in the *Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de la Fondation canadienne de crosse, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des opérations pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

À notre avis, ces états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne de crosse au 31 mars 2024, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT (Continued)

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters relating to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

Auditors' Responsibilities for the Audit of Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditors' report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high-level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements. As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted audit standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal controls.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS (Suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle.

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT (Continued)

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditors' report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditors' report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a matter that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.



Frouin Group Professional Corporation
Licensed Public Accountants
Ottawa, Ontario
September 12, 2024

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS (Suite)

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION /
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**AUDITED STATEMENT OF FINANCIAL POSITION /
ÉTAT VÉRIFIÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

**AS AT MARCH 31, 2024 /
AU 31 MARS 2024**

	2024	2023	
CURRENT ASSETS			ACTIFS À COURT TERME
Cash	\$ 100,462	\$ 169,861	Encaisse
HST receivable	3,401	1,871	TVH à recevoir
Prepaid expenses	<u>656</u>	<u>656</u>	Frais payé d'avance
	104,519	172,388	
Long-term investments (note 3)	<u>2,921,232</u>	<u>3,091,081</u>	Investissements à long terme (note 3)
	<u>\$ 3,025,751</u>	<u>\$ 3,263,469</u>	
CURRENT LIABILITIES			PASSIF À COURT TERME
Due to Lacrosse Canada (note 4)	\$ 926	\$ 3,904	Dû à crosse canada (note 4)
Accounts payable	<u>52,855</u>	<u>50,666</u>	Créditeurs
	<u>53,781</u>	<u>54,570</u>	
NET ASSETS			ACTIF / (PASSIF) NET
Endowment fund	2,857,045	3,051,757	Fonds de dotation
Unrestricted	<u>114,925</u>	<u>157,142</u>	Non affecté
	<u>2,971,970</u>	<u>3,208,899</u>	
	<u>\$ 3,025,751</u>	<u>\$ 3,263,469</u>	

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

Director / Administrateur _____

Director / Administrateur _____

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION/
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**AUDITED STATEMENT OF OPERATIONS /
ÉTAT VÉRIFIÉ DES OPÉRATIONS**

**FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

	2024	2023	
REVENUES			RECETTES
Endowment management fee	\$ 15,000	\$ 15,534	Frais de gestion de la dotation
Endowment fund project	512,650	328,404	Projet de fonds de dotation
Interest income	<u>19</u>	<u>24</u>	Intérêts gagnés
	<u>527,669</u>	<u>343,962</u>	
EXPENSES			DÉPENSES
Administration	5,178	8,839	Administration
Professional fees	6,797	5,000	Honoraires
Promotion	184	200	Promotion
Shipping	0	1,688	Expédition
Projects	16,002	34,171	Traduction
Charitable activities	46,000	46,000	Activités de bienfaisance
Grants (note 4)	<u>495,725</u>	<u>250,000</u>	Subventions
TOTAL EXPENSES	<u>569,886</u>	<u>345,898</u>	TOTAL DES DÉPENSES
EXCESS OF EXPENSES OVER REVENUE FOR THE YEAR	\$ <u>(42,217)</u>	\$ <u>(1,936)</u>	ÉXCEDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION /
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**AUDITED STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS /
ÉTAT VÉRIFIÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024/
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

	2024	2023	
ENDOWMENT FUND			FONDS DE DOTATION
Balance - beginning of year	\$ 3,051,757	\$ 3,489,966	Solde, début de l'exercice
Investment income/(loss)	332,938	(94,271)	Revenu/(perte) de placement
Project costs	(512,650)	(328,404)	Coûts de projet
Internal transfer - endowment management fee	(15,000)	(15,534)	Transfert interne - frais de gestion de la dotation
Balance - end of year	<u>\$ 2,857,045</u>	<u>\$ 3,051,757</u>	Solde - fin de l'exercice
UNRESTRICTED NET ASSETS			ACTIF NET NON AFFECTÉ
Balance - beginning of year	\$ 157,142	\$ 159,078	Solde, début de l'exercice
Excess of expenses over revenue	(42,217)	(1,936)	Excédent des dépenses sur les revenus
Balance - end of year	<u>\$ 114,925</u>	<u>\$ 157,142</u>	Solde - fin de l'exercice

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION /
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**AUDITED STATEMENT OF CASH FLOWS
ÉTAT VÉRIFIÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024/
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

	2024	2023	
Cash Flow From Operating Activities			Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation
Excess of expenses over revenue for the year	\$ (42,217)	\$ (1,936)	Excédent des dépenses sur les revenus
Change in working capital	<u>(2,319)</u>	<u>14,184</u>	Évolution du fonds de roulement
	<u>(44,536)</u>	<u>12,248</u>	
Cash Flow from Investing Activities			Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement
Net investment activity	<u>502,787</u>	<u>282,193</u>	Activité de placements
Cash Flow from Financing Activities			Flux de trésorerie provenant des activités de financement
Endowment fee	<u>(527,650)</u>	<u>(343,938)</u>	Frais de dotation
Net change in cash	(69,399)	(49,497)	Variation nette des encaisses
Cash at the beginning of the year	<u>169,861</u>	<u>219,358</u>	Encaisse au début de l'exercice
Cash at the end of the year	\$ <u>100,462</u>	\$ <u>169,861</u>	Encaisse à la fin de l'exercice
Represented by:			Représentée par:
Cash	\$ <u>100,462</u>	\$ <u>169,861</u>	Encaisse

(See accompanying Notes to Financial Statements) /
(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION /
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**NOTES TO AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTAT FINANCIERS VÉRIFIÉS**

**FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

1. ORGANIZATION

The Foundation was incorporated under the Canada Corporations Act as a not-for-profit organization. It is a registered charity under the Income Tax Act and is exempted from income taxes.

The mission of the Foundation is to advance the public's understanding of the role of Lacrosse in the history and cultural development of Canada, to educate and instruct Lacrosse coaches and officials on the rules of the game and player development, to provide Lacrosse programs to support the physical, mental and emotional well-being of aboriginal persons, persons with disabilities and troubled youth, and to receive or maintain a fund or funds and to apply all or part of the principal and income, from time to time, to qualified donees under the Income Tax Act (Canada).

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

a) Revenue recognition

The Foundation follows the deferral method of accounting for revenue. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Endowment contributions are recognized as direct increases in net assets.

The Foundation may charge a fee of \$15,000 or one half of one percent per annum of the principal of the Endowment, whichever is the highest, for its expenses in administering the Fund. The fee is recognized as revenue in the unrestricted fund proportionately over the fiscal year to which they relate. Revenue from print and poster sales is recognized at the time of shipment.

1. ORGANISME

La Fondation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. C'est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, par conséquent, exonérée d'impôt sur le revenu.

La mission de la Fondation est de faire progresser la compréhension du public quant au rôle de la crosse dans l'histoire et le développement culturel du Canada, de fournir aux entraîneurs de crosse et aux officiels une formation et une instruction sur les règles du jeu et le perfectionnement des joueurs, d'offrir des programmes de crosse pour favoriser le bien-être physique, mental et émotionnel des Autochtones, des personnes handicapées et des jeunes en difficulté, de recevoir ou de maintenir un ou plusieurs fonds et d'affecter tout ou partie du capital et des revenus de celui-ci, selon les besoins, à des donataires reconnus en vertu la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des produits. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si le recouvrement est raisonnablement assuré. Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes des actifs nets.

La Fondation peut facturer des frais correspondant au plus élevé de ces montants : 15 000 \$, ou la moitié ou un pour cent par an du capital de la dotation, pour couvrir les dépenses qu'elle engage aux fins de gestion du fonds. Ces frais sont comptabilisés comme des recettes du fonds non affecté, proportionnellement, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. Les recettes provenant des ventes d'imprimés et d'affiches sont comptabilisées au moment de l'expédition.

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION /
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**NOTES TO AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**

**FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

**2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**

b) Short-term investments

Investments are recorded at fair value at each reporting date.

c) Capital assets

Capital assets are expensed in the year of purchase as allowed under Section 4431.38 of the Canadian Accounting Standards for not-for-profit organizations. There were no capital assets expensed during the year.

d) Financial instruments

The Foundation's financial assets and financial liabilities are recorded at fair market value - changes in fair value, both realized and unrealized, are recognized in the statement of revenue and expenditure.

e) Endowment Fund

On March 23, 2009 an Endowment Fund was established by way of a deed of trust with the purpose of meeting the Foundation's mission as outlined in Note 1.

f) Estimates and assumptions

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenditure during the reporting period. Actual results may differ from those estimates.

3. INVESTMENTS

Investments consist of a diverse portfolio of common shares and fixed income securities. Effective rates to maturity of the bonds range from 1.850% to 4.543% and they mature on a staggered basis over the next three years.

Cash and equivalents	0.9%
Corporate bonds	14.9%
Common stock	84.2%

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)**

b) Placements de trésorerie

Les investissements sont comptabilisés à leur juste valeur à chaque date de clôture.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont portées aux dépenses dans l'année de leur acquisition, en vertu de l'article 4431.38 des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Il n'y a pas eu d'immobilisations corporelles au cours de l'année.

d) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation sont enregistrés à leur juste valeur marchande - les variations de la juste valeur, réalisées et non réalisées, sont comptabilisées dans l'état des recettes et dépenses.

e) Fonds de dotation

Un fonds de dotation a été établi le 23 mars 2009, par un acte de fiducie, dans le but de mener à bien la mission de la Fondation décrite à la note 1.

f) Estimations et hypothèses

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui auront une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif, et fournir des renseignements sur l'actif et le passif éventuels à la date d'établissement des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des recettes et dépenses au cours de la période visée. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre à ces estimations.

3. PLACEMENTS

Les placements consistent en un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et de valeurs à revenu fixe. Les taux effectifs à l'échéance des obligations vont de 1,850 % à 4,543 %, et les obligations arriveront à échéance de manière échelonnée au cours des 3 prochaines années.

Liquidités	0,9 %
Obligations de sociétés	14,9 %
Actions ordinaires	84,2 %

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION /
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**NOTES TO AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**

**FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

4. RELATED PARTY TRANSACTIONS

Lacrosse Canada (LC) was incorporated to promote and foster the growth and development of all aspects of the game of lacrosse throughout Canada. Three of the Association's directors are also directors of the CLF and are therefore related parties.

During the year, CLF paid \$2,400 to LC as per the Administrative Services Agreement. There was \$926 payable (\$0 receivable at 31 March, 2023) to Lacrosse Canada at the end of March 31, 2024. Grants were paid to LC at the approval of the board.

All these transactions were carried out in the normal course of operations and represent the exchange amount.

During the fiscal year, the Foundation paid \$3,000 plus GST to a corporation controlled by a Director of the Board for costs related to a project undertaken during the year. The associated expense was recorded at the exchange amount.

5. FAIR VALUE OF FINANCIAL INSTRUMENTS

The carrying value of cash, accounts receivable, due from Lacrosse Canada and accounts payable approximate their fair value because of the relatively short period to maturity of the instruments. Investments are carried at fair value.

6. FINANCIAL RISK MANAGEMENT POLICY

The Foundation is exposed to various risks through its financial instruments. The following analysis provides a measure of the risks at March 31, 2024:

Credit risk

Credit risk associated with cash and cash equivalents is minimized by holding balances with a Canadian financial institution. Credit risk associated with receivables is minimized as it is receivable from related party.

4. TRANSACTIONS ENTRE PERSONNES APPARENTÉES

Crosse Canada a été constituée dans le but de promouvoir et d'encourager la croissance et le développement de tous les aspects du jeu de crosse partout au Canada. Trois des administrateurs de l'Association sont également administrateurs de la FCC et sont donc des personnes apparentées.

La Fondation a versé 2 400\$ à LC conformément à la convention de services administratifs. Il y avait 926\$ à payer (0\$ à recevoir au 31 mars 2023) de l'ACC au 31 mars 2024. Les subventions accordées à LC ont été approuvées par le conseil d'administration.

Toutes ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités et correspondent à la valeur d'échange.

Au cours de l'exercice, la Fondation a versé 3 000\$ plus TPS à une société contrôlée par un conseil d'administration pour les coûts liés à un projet entrepris durant l'année. La dépense connexe a été comptabilisée à la valeur d'échange.

5. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de l'encaisse et des comptes débiteurs due par crosse Canada, ainsi que la valeur comptable des comptes créditeurs, se rapprochent de leur juste valeur en raison de l'échéance relativement courte des instruments. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur.

6. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Fondation est exposée à divers risques à travers ses instruments financiers. L'analyse qui suit fournit une évaluation des risques au 31 mars 2024:

Le risque de crédit

Le risque de crédit associé aux liquidités est réduit par la détention d'avoirs auprès d'une institution financière canadienne. Le risque de crédit lié aux débiteurs est réduit, car il s'agit de montants à recevoir d'apparentés.

**CANADIAN LACROSSE FOUNDATION /
FONDATION CANADIENNE DE CROSSE**

**NOTES TO AUDITED FINANCIAL STATEMENTS /
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**

**FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024 /
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

**6. FINANCIAL RISK MANAGEMENT POLICY
(continued)**

Liquidity risk

The Foundation manages its liquidity risk by monitoring forecasted and actual cash flow and financial liability maturities, and by holding assets that can be readily converted into cash. Accounts payable are normally repaid within 30 days.

Interest rate risk

The Foundation is exposed to interest rate risk with investments in fixed income securities but it is not likely to be significant since their maturity dates do not exceed 5 years.

Market risk

Approximately 84% of the investments are in common shares which are held in financial institutions, energy companies and other well-known Canadian companies. Although there can be some volatility in equities, management does not view this risk as excessive over the long term.

7. COMMITMENTS

The Foundation has entered into a contract with a related party for the video library project. Under this contract, remaining payments are \$3,000 plus GST.

**6. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS
(suite)**

Le risque de liquidité

La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels ainsi que les échéances du passif financier, et en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en espèces. Les comptes créditeurs sont normalement remboursés dans un délai de 30 jours.

Le risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements dans des valeurs à revenu fixe, mais, étant donné que leurs dates d'échéance ne dépassent pas cinq ans, il est peu probable que ce risque soit important.

Le risque du marché

Environ 84% des placements sont effectués en actions ordinaires, détenus dans des institutions financières, des sociétés d'énergie et d'autres sociétés canadiennes bien connues. Bien que l'on puisse observer une certaine volatilité des actions, la direction ne considère pas ce risque comme excessif sur le long terme.

7. ENGAGEMENTS

La Fondation a conclu un contrat avec une partie liée pour le projet de vidéothèque. Les paiements restants à 3 000 \$, TPS en sus.